

FIN DE VIE

18 mars 2010

L'AQDR nationale ouvre à nouveau le dossier sur l'EUTHANASIE à la demande de plusieurs membres de l'AQDR nationale. (Sections et Régions)

Je profite de l'occasion pour remercier M. Jean Guy Racine pour avoir trouvé le dossier sur le sujet en question et de ramener le tout sur notre site. Nous sommes donc en mesure de continuer de fournir les dernières informations sur le sujet en question suite de la demande de nos membres.

Toutes les démarches entreprises par l'AQDR nationale furent acheminées à qui de droit. et nous étions en attente des réactions de nos politiciens. Depuis près de 6 mois ou un an, ça bouge soit à Québec et à Ottawa. C'est toujours un peu plus long à Ottawa considérant que le sujet demeure une modification ou d'insérer une nouvelle Loi. Présentement, c'est un projet de Loi C-384. du domaine fédéral.

Quelques commentaires;

J'aimerais porter à votre attention à l'effet que le mot « EUTHANASIE » fait craindre la portée de ce mot. Possiblement, les mots suivants; MOURIR EN TOUTE DIGNITÉ » ou « FIN DE VIE » semble être plus respectueux. Qu'en pensez-vous ?

OÙ EN SOMMES-NOUS RENDUS ?

En date du 12 mars dernier, M.Yvon Bureau mentionnait dans un article et je cite : « L'Histoire des soins appropriés, proportionnés et PERSONNALISÉE de fin de vie est en train de s'écrire à l'Assemblée nationale du Québec. La Commission de la Santé et des services sociaux portant sur la QUESTION de mourir dans la dignité vient tout juste, mardi passé, de terminer ses six jours de travaux parlementaires. La deuxième étape de cette Commission est de produire un document de consultation pour la population québécoise sur les réponses possibles pour une fin de vie plus digne, plus « sérénisante » et plus libre, « FIN DE LA CITATION).

Ceux et celles qui désirent obtenir les commentaires d'un mémoire sur « Le cadre de la première consultation de la commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité » mars 2010, Voir AQESSS sur l'Internet (Association québécoise d'établissement de Santé et des Services sociaux.)

Vous avez également des informations pertinentes « Archives vidéo et audio –Travaux de la commission parlementaire voir www.assnat.qc par Hélène Bolduc, présidente de l'AQDMD. Je vous suggère par la même occasion de jeter un coup d'œil sur le site de l'AQDMD pour de plus amples informations.

Le projet de loi sur l'euthanasie et le suicide assisté soulève de l'intérêt. La population a besoin plus d'informations pour se faire une idée juste sur l'euthanasie ou le suicide assisté. Voir Cyberpresse. En date du 3 février 2010. « Le quotidien – Chicoutimi »

Les omnipraticiens aussi en faveur de l'euthanasie. Voir cyberpress en date du 29 octobre 2009. La presse canadienne, Montréal,

Euthanasie : le verdict du collège connu le 1er novembre. Publié le 17 octobre, Le soleil, (Québec)

Les congressistes de l'AFEAS votent en faveur de la légalisation de l'euthanasie. Journal La presse canadienne, le 24 août 2009. Voir le Devoir, www.ledevoir.com

Les Québécois favorable à l'euthanasie. Journal La presse en date du 11 août. 2009

Dans l'actualité médicale.com, Euthanasie : Dossier- Recommandations au collège. Dans certaines situations très particulières, l'euthanasie pourrait faire partie des soins appropriés, le 11 mai 2009.

Vous avez entre vos mains plusieurs références pour obtenir des informations au complet sur ce grand sujet d'actualité, l'EUTHANASIE.

Je suis en mesure de vous fournir les informations au complet si vous le désirez.

En terminant ce texte, j'informe nos membres que j'ai été invité par la section de Laval à participer à la préparation d'un mémoire pour consultation sur la fin de vie à l'automne 2010.

Je souligne également l'implication de Mme Marthe Asselin, 2^{ième} vice-présidente dans ce dossier.

N.B. N'oubliez pas, sur notre site, le dossier « EUTHANASIE » a repris sa place pour informations futures. .

Ronald St-Jean
1^{er} V.P.
AQDR Nationale